



COMMUNE DE BAELEN

Réf : PU 1825

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal de Baelen fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **la société SA D & DA G** ayant établi ses bureaux Hockelbach 26 à 4840 Welkenraedt.

Le terrain concerné est situé à **4837 BAELEN, Heggensbrück et cadastré Division 1, section D n°243F.**

Le projet est de type : **construction d'un abri pour chevaux**

et présente les caractéristiques suivantes :

Application des articles D.IV.40, R.IV.40-2. § 1er 2° et D.VIII.6 du CoDT : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Baelen, service urbanisme, rue de la Régence 1 à 4837 Baelen, le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h, et le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de la Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme, Madame ML Deliège (087/76.01.21 ou urbanisme@baelen.be).

L'avis est affiché du 12 janvier 2018 au 31 janvier 2018.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17 janvier 2018 au 31 janvier 2018 au Collège communal de Baelen, datées et identifiées incluant l'adresse postale :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@baelen.be.

Par le Collège,

La Directrice générale,

C. PLOUMHANS



Le Bourgmestre,

M. FYON